

SYSTÈMES D'ATTÉNUATION SONORE SUR SOLS INTÉRIEURS — 331F-SC-2016-2017

DÉTAIL- A SYSTÈME À COUCHE MINCE SUR CONTREPLAQUÉ

SUPPORTS ADÉQUATS

- S'assurer que le sous-plancher soit rigide, approprié et conçu pour supporter la charge maximale anticipée pour la pièce qui doit être carrelée. Les systèmes de plancher incluant les solives et les panneaux de sous-plancher doivent être conformes au Code national du bâtiment 2015 et aux règlements locaux en vigueur pour les bâtiments en considération des charges inertes et dynamiques totales anticipées.

MATÉRIAUX

- MEMBRANE D'ATTÉNUATION SONORE ADHÉRÉE: Conforme aux exigences de la nouvelle norme ANSI A118.13 concernant les membranes d'insonorisation adhésives pour les installations de carrelage de céramique et de pierres dimensionnelles avec ciments-colles. Cette norme s'applique aux membranes truellées, liquides et en feuilles souples.
- COUCHE DE LIAISON : Ciment-colle au latex (norme minimale acceptable ANSI A118.4 ou ISO13007- C2), mortier modifiée à base d'émulsion époxy (norme minimale applicable ANSI A118.8) ou mortier d'encollage époxydique à 100 % de solides (norme minimale acceptable ANSI A118.3 ou ISO13007-R1)
- COULIS - Coulis de ciment –Coulis de ciment au latex (norme minimale acceptable ANSI A118.6 ou ISO13007-CG1), coulis époxyde (norme minimale acceptable ANSI A118.3 ou ISO13007-RG) ou coulis prêt à l'emploi
- PANNEAU DE GYPSE : ASTM C36, classé Type X, 15 mm d'épaisseur
- BARRES RÉSILIENTES : simples ou étagés
- LAINE D'ISOLATION ACOUSTIQUE : Fibre de verre, fibre de coton naturel ou autre
- MASTIC ACOUSTIQUE : ASTM C919.

INSTALLATION

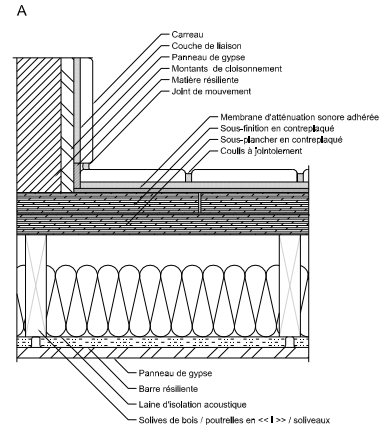
- Appliquer la membrane d'atténuation sonore adhésive selon les recommandations du fabricant, de manière à complètement recouvrir la surface sur laquelle les carreaux seront posés. Installer les carreaux selon la méthode normalisée ANSI A108.5. Appliquer suffisamment d'agent liant pour assurer un contact minimal de 95 %.
- Les carreaux doivent être posés en retrait des murs. Du mastic acoustique ou des joints de mouvement préfabriqués doivent être installés dans l'espace laissé autour du périmètre de la pièce. Appliquer la couche de liaison et installer les carreaux tandis que le produit est encore humide et collant. Appliquer fermement les carreaux en les glissant légèrement en va-et-vient. Appliquer le coulis en le tassant dans les joints jusqu'à ce qu'ils soient bien remplis, puis enlever l'excès de coulis et nettoyer.

RESTRICTIONS

- Certains systèmes peuvent exiger l'emploi d'un coulis époxyde et/ou d'un mortier d'encollage époxyde.
- Certains produits ou systèmes ne peuvent pas être installés dans des endroits à usage commercial assujettis à des charges lourdes et au passage de chariots. Une performance détaillée de catégorie «commercial- léger » à « commercial-lourd » selon la norme ASTM C-627 devrait être exigée.

AUTRES CONSIDÉRATIONS

- Les membranes d'atténuation sonore adhésives ont pour but de minimiser la transmission du son et du bruit d'une pièce à la pièce directement sous-jacente. Toutefois, il ne s'agit là que d'une seule composante d'un système complet ; le support, les matériaux de revêtement des sols, les systèmes de plafonds suspendus, les joints périphériques et autres sont tous des éléments qui influenceront les valeurs globales.
- Joint de mouvement - L'architecte doit spécifier le genre de joint requis, leur emplacement et tous les détails relatifs sur les plans.
- Joints de mouvement - Obligatoires, selon le détail 301 MJ-2016-2017.
- Tous les systèmes doivent rencontrer, voire surpasser la performance détaillée de catégorie « Résidentiel » de la norme ASTM C-627.
- Certains systèmes acoustiques exigent un plafond sous-jacent comportant 2 épaisseurs de panneaux de gypse de type X de 15 mm d'épaisseur chacune.
- Se référer aux notes relatives aux «membranes d'atténuation sonore adhésives».
- En utilisant l'évaluation normalisée ASTM-E492, les indices peuvent varier de 46 IIC à environ 54 IIC selon le produit et les autres éléments du système.
- Ce système de carrelage a peu ou pas de portée sur l'indice ITS(STC). Généralement cet assemblage affichera un indice ITS(STC) de 50 ou plus lorsque les matériaux d'insonorisation murale appropriés sont employés.



À suivre - page suivante

SYSTÈMES D'ATTÉNUATION SONORE SUR SOLS INTÉRIEURS — 331F-SC-2016-2017

DÉTAIL- B SYSTÈME DU LIT DE MORTIER SUR CONTREPLAQUÉ

SUPPORTS ADÉQUATS

- S'assurer que le sous-plancher soit rigide, approprié et conçu pour supporter la charge maximale anticipée pour la pièce qui doit être carrelée. Les systèmes de plancher incluant les solives et les panneaux de sous-plancher doivent être conformes au Code national du bâtiment 2015 et aux règlements locaux en vigueur pour les bâtiments en considération des charges inertes et dynamiques totales anticipées.

MATÉRIAUX

- MEMBRANE D'ATTÉNUATION SONORE ADHÉRÉE: Selon les recommandations du fabricant. Une vaste sélection de matériaux résilients peut être employée dont la mousse, le caoutchouc déchiqueté, le liège et autres produits souples
- COUCHE DE LIAISON : Ciment-colle ordinaire (norme minimale acceptable ANSI A118.1 ou ISO13007- C1), ciment-colle au latex (norme minimale acceptable ANSI A118.4 ou ISO13007- C2), mortier modifiée à base d'émulsion époxy (norme minimale applicable ANSI A118.8) ou mortier d'encollage époxyde à 100 % de solides (norme minimale acceptable ANSI A118.3 ou ISO13007-R1)
- COULIS - Coulis de ciment –Coulis de ciment au latex (norme minimale acceptable ANSI A118.6 ou ISO13007-CG1), coulis époxyde (norme minimale acceptable ANSI A118.3 ou ISO13007-RG) ou coulis prêt à l'emploi
- PANNEAU DE GYPSE : ASTM C36, classé Type X, 15 mm d'épaisseur
- BARRÉS RÉSILIENTES : simples ou étagés
- LAINE D'ISOLATION ACOUSTIQUE : Fibre de verre, fibre de coton naturel ou autre
- MASTIC ACOUSTIQUE : ASTM C919.

INSTALLATION

- Appliquer la membrane d'atténuation sonore adhérente selon les recommandations du fabricant, de manière à complètement recouvrir la surface sur laquelle les carreaux seront posés.
- Appliquer le lit de mortier (se référer au Guide de Spécification, Section «Mélanges » 2.8.2.5) à l'épaisseur nécessaire sur la barbotine mouillée. (se référer au Guide de Spécification, Section «Mélanges » 2.8.2.2). La tolérance de planéité de la surface ne doit pas excéder 6 mm sur 300 mm, ou 2 mm sur 300 mm.
- Installer les carreaux selon la méthode normalisée ANSI A108.5. Appliquer suffisamment d'agent liant pour assurer un contact minimal de 95 %.
- Les carreaux doivent être posés en retrait des murs. Du mastic acoustique ou des joints de mouvement préfabriqués doivent être installés dans l'espace laissé autour du périmètre de la pièce. Appliquer la couche de liaison et installer les carreaux tandis que le produit est encore humide et collant. Appliquer fermement les carreaux en les glissant légèrement en va-et-vient. Appliquer le coulis en le tassant dans les joints jusqu'à ce qu'ils soient bien remplis, puis enlever l'excès de coulis et nettoyer.

RESTRICTIONS

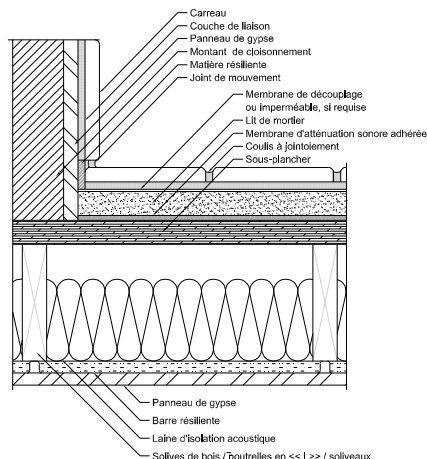
- Certains produits ou systèmes ne peuvent pas être installés dans des endroits à usage commercial assujettis à des charges lourdes et au passage de chariots. Une performance détaillée de catégorie «commercial- léger » à « commercial-lourd » selon la norme ASTM C-627 devrait être exigée.
- En général, ce système augmentera niveau du plancher entre 30 mm et 62,5 mm . Les limites de hauteur devraient donc être prises en considération.

AUTRES CONSIDÉRATIONS

- Les membranes d'atténuation sonore adhérentes ont pour but de minimiser la transmission du son et du bruit d'une pièce à la pièce directement sous-jacente. Toutefois, il ne s'agit là que d'une seule composante d'un système complet ; le support, les matériaux de revêtement des sols, les systèmes de plafonds suspendus, les joints périphériques et autres sont tous des éléments qui influenceront les valeurs globales.
- Joint de mouvement - L'architecte doit spécifier le genre de joint requis, leur emplacement et tous les détails relatifs sur les plans.
- Joints de mouvement - Obligatoires, selon le détail 301 MJ-2016-2017.
- Tous les systèmes doivent rencontrer, voire surpasser la performance détaillée de catégorie « Résidentiel » de la norme ASTM C-627.
- Certains systèmes acoustiques exigent un plafond sous-jacent comportant 2 épaisseurs de panneaux de gypse de type X de 15 mm d'épaisseur chacune.
- Se référer aux notes relatives aux «membranes d'atténuation sonore adhérentes».
- En utilisant l'évaluation normalisée ASTM-E492, les indices peuvent varier de 48 IIC à environ 58 IIC selon le produit et les autres éléments du système. Ce système de carrelage a peu ou pas de portée sur l'indice ITS(STC). Généralement cet assemblage affichera un indice ITS(STC) de 50 ou plus lorsque les matériaux d'insonorisation murale appropriés sont employés.
- Le système de chape modulaire sur contreplaqué, tel qu'élaboré selon le détail 314F- C2, peut être utilisé en remplacement du lit de mortier monolithique.

À suivre - page suivante

B



SYSTÈMES D'ATTÉNUATION SONORE SUR SOLS INTÉRIEURS — 331F-SC-2016-2017

DÉTAIL C - SYSTÈME À COUCHE MINCE SUR DALLE DE BÉTON AVEC PLAFOND SUSPENDU

MATÉRIAUX

- MEMBRANE D'ATTÉNUATION SONORE ADHÉRÉE: Conforme aux exigences de la nouvelle norme ANSI A118.13 concernant les membranes d'insonorisation adhésives pour les installations de carreaux de céramique et de pierres dimensionnelles avec ciments- colles. Cette norme s'applique aux membranes truellées, liquides et en feuilles souples.
- COUCHE DE LIAISON : Ciment-colle ordinaire (norme minimale acceptable ANSI A118.1 ou ISO13007- C1), ciment-colle au latex (norme minimale acceptable ANSI A118.4 ou ISO13007- C2), mortier modifié à base d'émulsion époxy (norme minimale applicable ANSI A118.8) ou mortier d'encollage époxyde à 100 % de solides (norme minimale acceptable ANSI A118.3 ou ISO13007-R1)
- COULIS - Coulis de ciment –Coulis de ciment au latex (norme minimale acceptable ANSIA118.6 ou ISO13007-CG1), coulis époxyde (norme minimale acceptable ANSI A118.3 ou ISO13007-RG) ou coulis prêt à l'emploi
- PANNEAU DE GYPSE : ASTM C36, classé Type X, 15 mm d'épaisseur
- BARRES RÉSILIENTES : simples ou étagés
- LAINE D'ISOLATION ACOUSTIQUE : Fibre de verre, fibre de coton naturel ou autre
- MASTIC ACOUSTIQUE : ASTM C919.

INSTALLATION

- Appliquer la membrane d'atténuation sonore adhésive selon les recommandations du fabricant, de manière à complètement recouvrir la surface sur laquelle les dallages seront posés. Installer les carreaux selon la méthode normalisée ANSI A108.5. Appliquer suffisamment d'agent liant pour assurer un contact minimal de 95 %.
- Les carreaux doivent être posés en retrait des murs. Du mastic acoustique ou des joints de mouvement préfabriqués doivent être installés dans l'espace laissé autour du périmètre de la pièce. Appliquer la couche de liaison et installer les carreaux tandis que le produit est encore humide et collant. Appliquer fermement les carreaux en les glissant légèrement en va-et-vient. Appliquer le coulis en le tassant dans les joints jusqu'à ce qu'ils soient bien remplis, puis enlever l'excès de coulis et nettoyer.

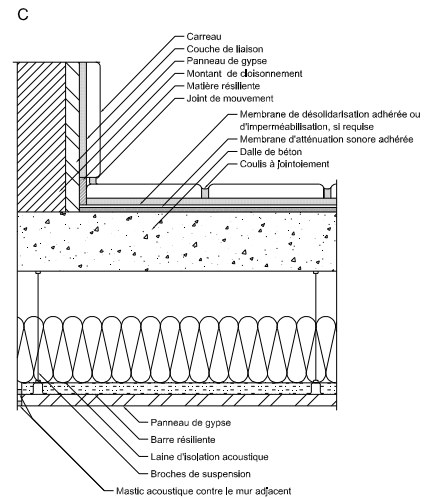
RESTRICTIONS

- Certains systèmes peuvent exiger l'emploi d'un coulis époxyde et/ou d'un mortier époxydique.
- Certains produits ou systèmes ne peuvent pas être installés dans des endroits à usage commercial assujettis à des charges lourdes et au passage de chariots. Une performance détaillée de catégorie «commercial- léger » à « commercial-lourd » selon la norme ASTM C-627 devrait être exigée.

AUTRES CONSIDÉRATIONS

- Les membranes d'atténuation sonore adhésives ont pour but de minimiser la transmission du son et du bruit d'une pièce à la pièce directement sous-jacente. Toutefois, il ne s'agit là que d'une seule composante d'un système complet ; le support, les matériaux de revêtement des sols, les systèmes de plafonds suspendus, les joints périphériques et autres sont tous des éléments qui influenceront les valeurs globales.
- Joint de mouvement - L'architecte doit spécifier le genre de joint requis, leur emplacement et tous les détails relatifs sur les plans.
- Joints de mouvement - Obligatoires, selon le détail 301 MJ-2016-2017.
- Tous les systèmes doivent rencontrer, voire surpasser la performance détaillée de catégorie « Résidentiel » de la norme ASTM C-627.
- Certains systèmes acoustiques exigent un plafond sous-jacent comportant 2 épaisseurs de panneaux de gypse de type X de 15 mm d'épaisseur chacune.
- Se référer aux notes relatives aux «membranes d'atténuation sonore adhésives».
- En utilisant l'évaluation normalisée ASTM-E492, les indices peuvent varier de 64 IIC à environ 68 IIC selon le produit et les autres éléments du système.
- Ce système de carrelage a peu ou pas de portée sur l'indice ITS(STC). Généralement cet assemblage affichera un indice ITS(STC) de 50 ou plus lorsque les matériaux d'insonorisation murale appropriés sont employés.
- Demander au fabricant les résultats de test ASTM E-2179 pour déterminer la contribution du produit sur dalle de béton. Les produits spécifiés devraient avoir un indice de contribution IIC (Δ) de 10 ou plus.

À suivre - page suivante



SYSTÈMES D'ATTÉNUATION SONORE SUR SOLS INTÉRIEURS — 331F-SC-2016-2017

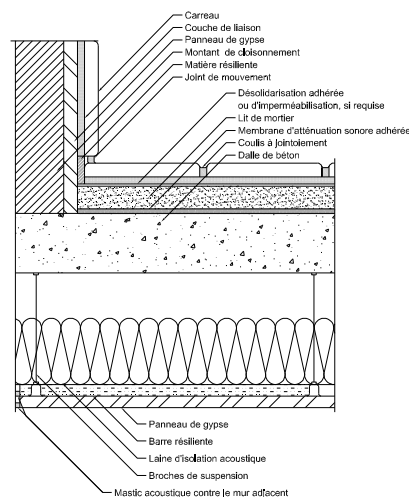
DÉTAIL D - SYSTÈME DU LIT DE MORTIER SUR DALLE DE BÉTON ET PLAFOND SUSPENDU D

SUPPORTS ADÉQUATS

- Dalles de béton intérieures. Les systèmes de dallage préconisés doivent être en conformité avec le Code national du bâtiment 2015 et selon les règlements locaux en vigueur pour les bâtiments en considération des sollicitations des charges totales inertes et dynamiques anticipées.

MATÉRIAUX

- MEMBRANE D'ATTÉNUATION SONORE ADHÉRÉE: Selon les recommandations du fabricant. Une vaste sélection de matériaux résilients peut être employée dont la mousse, le caoutchouc déchiqueté, le liège et autres produits souples.
- COUCHE DE LIAISON : Ciment-colle ordinaire (norme minimale acceptable ANSI A118.1 ou ISO13007- C1), ciment-colle au latex (norme minimale acceptable ANSI A118.4 ou ISO13007- C2), mortier modifié à base d'émulsion époxy (norme minimale applicable ANSI A118.8 ou ISO13007- R1) ou mortier d'encollage époxyde à 100 % de solides (norme minimale acceptable ANSI A118.3 ou ISO13007-R1).
- COULIS - Coulis de ciment –Coulis de ciment au latex (norme minimale acceptable ANSI A118.6 ou ISO13007-CG1), coulis époxyde (norme minimale acceptable ANSI A118.3 ou ISO13007-RG) ou coulis prêt à l'emploi.
- PANNEAU DE GYPSE : ASTM C36, classé Type X, 15 mm d'épaisseur
- BARRES RÉSILIENTES : simples ou étagés
- LAINE D'ISOLATION ACOUSTIQUE : Fibre de verre, fibre de coton naturel ou autre
- MASTIC ACOUSTIQUE : ASTM C919



INSTALLATION

- Appliquer la membrane d'atténuation sonore adhérente selon les recommandations du fabricant, de manière à complètement recouvrir la surface sur laquelle les carreaux seront posés.
- Appliquer le lit de mortier (se référer au Guide de Spécification, Section «Mélanges » 2.8.2.5), à l'épaisseur nécessaire sur la barbotine mouillée. (se référer au Guide de Spécification, Section «Mélanges » 2.8.2.2). La tolérance de planéité de la surface ne doit pas excéder 6 mm sur 3 000 mm, ou 2 mm sur 300 mm.
- Installer les carreaux selon la méthode normalisée ANSI A108.5. Appliquer suffisamment d'agent liant pour assurer un contact minimal de 95 %.
- Les carreaux doivent être posés en retrait des murs. Du mastic acoustique ou des joints de mouvement préfabriqués doivent être installés dans l'espace laissé autour du périmètre de la pièce. Appliquer la couche de liaison et installer les carreaux tandis que le produit est encore humide et collant. Appliquer fermement les carreaux en les glissant légèrement en va-et-vient. Appliquer le coulis en le tassant dans les joints jusqu'à ce qu'ils soient bien remplis, puis enlever l'excès de coulis et nettoyer.

RESTRICTIONS

- Certains produits ou systèmes ne peuvent pas être installés dans des endroits à usage commercial assujettis à des charges lourdes et au passage de chariots. Une performance détaillée de catégorie «commercial- léger » à « commercial-lourd » selon la norme ASTM C-627 devrait être exigée.
- En général, ce système augmentera niveau du plancher entre 30 mm et 62,5 mm . Les limites de hauteur devraient donc être prises en considération.

AUTRES CONSIDÉRATIONS

- Les membranes d'atténuation sonore adhérentes ont pour but de minimiser la transmission du son et du bruit d'une pièce à la pièce directement sous-jacente. Toutefois, il ne s'agit là que d'une seule composante d'un système complet ; le support, les matériaux de revêtement des sols, les systèmes de plafonds suspendus, les joints périphériques et autres sont tous des éléments qui influenceront les valeurs globales.
- Joint de mouvement - L'architecte doit spécifier le genre de joint requis, leur emplacement et tous les détails relatifs sur les plans.
- Joints de mouvement - Obligatoires, selon le détail 301 MJ-2016-2017.
- Tous les systèmes doivent rencontrer, voire surpasser la performance détaillée de catégorie « Résidentiel » de la norme ASTM C-627.
- Certains systèmes acoustiques exigent un plafond sous-jacent comportant 2 épaisseurs de panneaux de gypse de type X de 15 mm d'épaisseur chacune.
- Se référer aux notes relatives aux «membranes d'atténuation sonore adhérentes».
- En utilisant l'évaluation normalisée ASTM-E492, les indices peuvent varier de 48 IIC à environ 58 IIC selon le produit et les autres éléments du système. Ce système de carrelage a peu ou pas de portée sur l'indice ITS(STC). Généralement cet assemblage affichera un indice ITS(STC) de 50 ou plus lorsque les matériaux d'insonorisation murale appropriés sont employés.
- Le système de chape modulaire sur contreplaqué, tel qu'élaboré selon le détail 314F- C2, peut être utilisé en remplacement du lit de mortier monolithique.

À suivre - page suivante

SYSTÈMES D'ATTÉNUATION SONORE SUR SOLS INTÉRIEURS — 331F-SC-2016-2017

DÉTAIL E - SYSTÈME MINCE SUR DALLE DE BÉTON SANS PLAFOND SUSPENDU

MATÉRIAUX

- MEMBRANE D'ATTÉNUATION SONORE ADHÉRÉE: Conforme aux exigences de la nouvelle norme ANSI A118.13 concernant les membranes d'insonorisation adhésives pour les installations de carreaux de céramique et de pierres dimensionnelles avec ciments- colles. Cette norme s'applique aux membranes truellées, liquides et en feuilles souples.
- COUCHE DE LIAISON : Ciment-colle ordinaire (norme minimale acceptable ANSI A118.1 ou ISO13007- C1), ciment-colle au latex (norme minimale acceptable ANSI A118.4 ou ISO13007- C2), mortier modifiée à base d'émulsion époxy (norme minimale applicable ANSI A118.8) ou mortier d'encollage époxyde à 100 % de solides (norme minimale acceptable ANSI A118.3 ou ISO13007-R1).
- COULIS - Coulis de ciment – Coulis de ciment au latex (norme minimale acceptable ANSI A118.6 ou ISO13007-CG1), coulis époxyde (norme minimale acceptable ANSI A118.3 ou ISO13007-RG) ou coulis prêt à l'emploi.

INSTALLATION

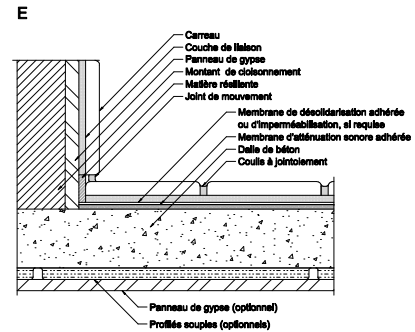
- Appliquer la membrane d'atténuation sonore adhésive selon les recommandations du fabricant, de manière à complètement recouvrir la surface sur laquelle les dallages seront posés. Installer les carreaux selon la méthode normalisée ANSI A108.5. Appliquer suffisamment d'agent liant pour assurer un contact minimal de 95 %.
- Les carreaux doivent être posés en retrait des murs. Du mastic acoustique ou des joints de mouvement préfabriqués doivent être installés dans l'espace laissé autour du périmètre de la pièce. Appliquer la couche de liaison et installer les carreaux tandis que le produit est encore humide et collant. Appliquer fermement les carreaux en les glissant légèrement en va-et-vient. Appliquer le coulis en le tassant dans les joints jusqu'à ce qu'ils soient bien remplis, puis enlever l'excès de coulis et nettoyer.

RESTRICTIONS

- Certains systèmes peuvent exiger l'emploi d'un coulis époxyde et/ou d'un mortier époxydique.
- Certains produits ou systèmes ne peuvent pas être installés dans des endroits à usage commercial assujettis à des charges lourdes et au passage de chariots. Une performance détaillée de catégorie «commercial- léger » à « commercial-lourd » selon la norme ASTM C-627 devrait être exigée.

AUTRES CONSIDÉRATIONS

- Les membranes d'atténuation sonore adhésives ont pour but de minimiser la transmission du son et du bruit d'une pièce à la pièce directement sous-jacente. Toutefois, il ne s'agit là que d'une seule composante d'un système complet ; le support, les matériaux de revêtement des sols, les systèmes de plafonds suspendus, les joints périmétriques et autres sont tous des éléments qui influenceront les valeurs globales.
- Joint de mouvement - L'architecte doit spécifier le genre de joint requis, leur emplacement et tous les détails relatifs sur les plans.
- Joints de mouvement - Obligatoires, selon le détail 301 MJ-2016-2017.
- Tous les systèmes doivent rencontrer, voire surpasser la performance détaillée de catégorie « Résidentiel » de la norme ASTM C-627.
- Certains systèmes acoustiques exigent un plafond sous-jacent comportant 2 épaisseurs de panneaux de gypse de type X de 15 mm d'épaisseur chacune.
- Se référer aux notes relatives aux «membranes d'atténuation sonore adhésives».
- En utilisant l'évaluation normalisée ASTM-E492, les indices peuvent varier de 35 IIC à environ 52 IIC selon le produit et les autres éléments du système.
- Ce système de carrelage a peu ou pas de portée sur l'indice ITS(STC). Généralement cet assemblage affichera un indice (STC) de 50 ou plus lorsque les matériaux d'insonorisation murale appropriés sont employés.
- Demander au fabricant les résultats de test ASTM E-2179 pour déterminer la contribution du produit sur dalle de béton. Les produits spécifiés devraient avoir un indice de contribution IIC (Δ) de 20 ou plus. Une simple dalle de béton de 150 mm d'épaisseur sans panneau de plafond affichera un indice d'environ 28 IIC, tandis qu'une dalle de 200 mm aura un indice d'environ 32 IIC.



À suivre - page suivante

SYSTÈMES D'ATTÉNUATION SONORE SUR SOLS INTÉRIEURS — 331F-SC-2016-2017

DÉTAIL F - SYSTÈME DU LIT DE MORTIER SUR DALLE DE BÉTON SANS PLAFOND SUSPENDU

SUITABLE SUBSTRATES

- Dalles de béton intérieures. Les systèmes de dallage préconisés doivent être en conformité avec le Code national du bâtiment 2015 et selon les règlements locaux en vigueur pour les bâtiments en considération des sollicitations des charges totales inerte et dynamiques anticipées.

MATÉRIAUX

- MEMBRANE D'ATTÉNUATION SONORE ADHÉRÉE: Selon les recommandations du fabricant. Une vaste sélection de matériaux résilients peut être employée dont la mousse, le caoutchouc déchiqueté, le liège et autres produits souples.
- COUCHE DE LIAISON : Ciment-colle ordinaire (norme minimale acceptable ANSI A118.1 ou ISO13007- C1), ciment-colle au latex (norme minimale acceptable ANSI A118.4 ou ISO13007- C2), mortier modifiée à base d'émulsion époxy (norme minimale applicable ANSI A118.8) ou mortier époxydique à 100 % de solides (norme minimale acceptable ANSI A118.3 ou ISO13007-R2).
- COULIS - Coulis de ciment –Coulis de ciment au latex (norme minimale acceptable ANSI A118.6 ou ISO13007-CG1), coulis époxyde (norme minimale acceptable ANSI A118.3 ou ISO13007-RG) ou coulis prêt à l'emploi.

INSTALLATION

- Appliquer la membrane d'atténuation sonore adhérente selon les recommandations du fabricant, de manière à complètement recouvrir la surface sur laquelle les dallages seront posés. Installer les carreaux selon la méthode normalisée ANSI A108.5. Appliquer suffisamment d'agent de liaison pour assurer un contact minimal de 95 %.
- Les carreaux doivent être posés en retrait des murs. Du mastic acoustique ou des joints de mouvement préfabriqués doivent être installés dans l'espace laissé autour du périmètre de la pièce. Appliquer la couche de liaison et installer les carreaux tandis que le produit est encore humide et collant. Appliquer fermement les carreaux en les glissant légèrement en va-et-vient. Appliquer le coulis en le tassant dans les joints jusqu'à ce qu'ils soient bien remplis, puis enlever l'excès de coulis et nettoyer.

RESTRICTIONS

- Certains produits ou systèmes ne peuvent pas être installés dans des endroits à usage commercial assujettis à des charges lourdes et au passage de chariots. Une performance détaillée de catégorie «commercial- léger » à « commercial-lourd » selon la norme ASTM C-627 devrait être exigée.
- En général, ce système augmentera niveau du plancher entre 30 mm et 62,5 mm . Les limites de hauteur devraient donc être prises en considération.

AUTRES CONSIDÉRATIONS

- Les membranes d'atténuation sonore adhérentes ont pour but de minimiser la transmission du son et du bruit d'une pièce à la pièce directement sous-jacente. Toutefois, il ne s'agit là que d'une seule composante d'un système complet ; le support, les matériaux de revêtement des sols, les systèmes de plafonds suspendus, les joints périphériques et autres sont tous des éléments qui influenceront les valeurs globales.
- Joint de mouvement - L'architecte doit spécifier le genre de joint requis, leur emplacement et tous les détails relatifs sur les plans.
- Joints de mouvement - Obligatoires, selon le détail 301 MJ-2016-2017.
- Tous les systèmes doivent rencontrer, voire surpasser la performance détaillée de catégorie « Résidentiel » de la norme ASTM C-627.
- Certains systèmes acoustiques exigent un plafond sous-jacent comportant 2 épaisseurs de panneaux de gypse de type X de 15 mm d'épaisseur chacune.
- Se référer aux notes relatives aux «membranes d'atténuation sonore adhérentes».
- En utilisant l'évaluation normalisée ASTM-E492, les indices peuvent varier de 40 IIC à environ 60 IIC selon le produit et les autres éléments du système.
- Ce système de dallage a peu ou pas de portée sur l'indice ITS(STC). Généralement cet assemblage affichera une cote indicielle ITS(STC) de 50 ou plus lorsque les matériaux d'insonorisation murale appropriés sont employés.
- Demander au fabricant les résultats de test ASTM E-2179 pour déterminer la contribution du produit sur dalle de béton. Les produits spécifiés devraient avoir un indice de contribution IIC (Δ) de 20 ou plus. Une simple dalle de béton de 150 mm d'épaisseur sans panneau de plafond affichera un indice d'environ 28 IIC, tandis qu'une dalle de 200 mm aura un indice d'environ 32 IIC.
- Le système de chape modulaire sur dalle de béton, tel qu'élaboré selon le détail 314F- G, peut être utilisé en remplacement du lit de mortier monolithé.

